

PROJET BRT

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

« Manifestation d'intérêt SN-CETUD-443060-CS-CQS - Sélection d'un consultant pour l'inventaire des biens de la Concession du BRT de DAKAR ».

- 1- Le Gouvernement de la République du Sénégal a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour mettre en place un projet pilote de bus sur voie réservée (BRT) piloté par le Conseil exécutif des Transports urbains Durables (CETUD) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer les paiements au titre du présent contrat relatif à l'inventaire des biens de la Concession du BRT de DAKAR.
- 2- Les services consistent à réaliser l'inventaire des biens acquis par l'Autorité concédante et la mise en place d'un outil de suivi comptable des biens pendant toute la durée de la concession.

Les termes de références (Tdrs) détaillés peuvent être obtenus sur demande à l'adresse électronique suivante : cpmctud1@cetud.sn ou khalifa.niang@cetud.sn

- 3- Les candidats (cabinets) intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Expérience générale du candidat ;
- Avoir au moins deux (02) références de missions similaires ;
- La capacité logistique et organisationnelle du Consultant permettant une réalisation efficace de la mission.

À ce titre, le consultant devra présenter une brève description des prestations similaires et fournir les pièces justificatives (Attestation de service fait ou de bonne fin d'exécution ; les pages de garde et pages de signature de contrats).

- 4- Il est porté à l'attention des Consultants intéressés que les dispositions sur la Section III, les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés des



Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition **Novembre 2020** exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

- 5- La sélection se fera suivant la méthode de **Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC)** conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, Edition Novembre 2020.
- 6- La mission sera réalisée à Dakar pour une durée de trois (03) mois.

Tout renseignement complémentaire concernant le présent Appel à manifestation d'intérêt peut être demandé à l'adresse mentionnée ci-dessus.

- 7- Les dossiers de manifestations d'intérêt comprenant une (01) version originale et un support USB contenant cette même version doivent être déposées à la Cellule de Passation de Marchés (CPM) du Conseil Exécutif des Transports Urbains Durables (CETUD), Ex-TP SOM, Route du front de Terre-Hann.
Téléphone : +221 33 859 47 20 plus tard **le 20 novembre 2024 à 10 heures 00mn précises.**
Les dossiers devront porter expressément les mentions suivantes : « **Manifestation d'intérêt SN-CETUD-443060-CS-CQS - Sélection d'un consultant pour l'inventaire des biens de la Concession du BRT de DAKAR** ».
Les dossiers arrivés en retard ne seront pas acceptés.

Le Directeur Général

Dr Thierno Birahim AW